

## Mesures drastiques décidées par l'UE pour préserver les oliviers

**L'union européenne prévoit une sorte de « plan ORSEC » pour préserver l'Europe de la propagation de la bactérie tueuse qui affecte les oliviers italiens.**

La commission européenne a renforcé son dispositif contre la propagation d'une bactérie tueuse d'oliviers active dans le sud de l'Italie et ce, malgré l'opposition de Rome où se situe le premier foyer de propagation notamment dans les Pouilles, et à qui plus d'efforts ont été demandés.

Les « *mesures renforcées* » prévues par la Commission européenne portent sur la mise en place d'une zone tampon de 20 km autour du foyer de l'infection, dans la province italienne de Lecce (sud).

### **ABATTRE LES ARBRES TOUCHÉS**

Les arbres malades y seront abattus, et une stricte surveillance sera mise en place dans un rayon de 100 mètres autour de chaque souche contaminée, a précisé la Commission dans un communiqué.

Les États membres de l'UE doivent aussi notifier toute apparition de la bactérie et délimiter la zone touchée. En cas de nouveau foyer, ils devront détruire dans un rayon de 100 mètres toutes les plantes susceptibles d'accueillir la bactérie, soit 200 espèces, selon l'Agence européenne de sécurité alimentaire, dont vignes et citronniers.

Les experts du comité phytosanitaire ont encore décidé « *de soumettre à de strictes conditions les importations et mouvements de plantes* » concernées. Mais ils ont renoncé à bannir les importations de plantes vivantes en provenance de la zone touchée.

### **RESTRICTIONS FRANÇAISES**

La France, qui avait adopté un tel embargo début avril, notamment face aux inquiétudes en Corse, lèvera son interdiction quand les nouvelles mesures seront officiellement adoptées, a indiqué le ministère français de l'agriculture.

Les importations de plants de café du Honduras et de Costa Rica seront-elles interdites ? Elles sont soupçonnées d'avoir été à l'origine de l'apparition de la bactérie, *Xyllela fastidiosa*, en Italie, signalée en 2013.

Accusée de n'avoir pas appliqué les mesures d'éradication prescrites par l'UE dès février 2014, notamment face au tollé suscité dans le pays par la perspective d'arracher des oliveraies centenaires, l'Italie a été isolée, selon une source européenne, au point que lors d'un vote, tous les experts ont voté contre leur collègue italien.

Quelque 10 % des 11 millions d'oliviers de la région de Lecce sont touchés, selon les autorités italiennes. « *Abattre l'arbre est la seule solution* », soutiennent les experts de l'Union européenne.

### **AIDES PRÉVUES**

Le gouvernement italien a débloqué 14 millions d'euros pour permettre aux autorités locales d'aider les exploitations touchées, et des cofinancements européens sont envisageables pour les arrachages, mais aucun dédommagement n'est prévu, selon une source européenne.

Le ministre français de l'agriculture, Stéphane Le Foll, « *salue la mise en place* » de ces mesures européennes qui permettent « *d'améliorer l'efficacité de la lutte contre cette bactérie* ».

Source : <http://www.la-croix.com/Actualite/Europe/Mesures-drastiques-decidees-par-l-UE-pour-preserver-les-oliviers-2015-04-30-1308029>